



## Communiqué de presse

# La gestion de la santé en entreprise continue à gagner en importance

**Berne, le 30.08.2018. La gestion de la santé en entreprise (GSE) fonctionne bel et bien. Sinon, comment pourrait-on expliquer l'accroissement des mesures de santé systématiques dans les entreprises suisses? Le quinzième congrès national dédié à la gestion de la santé en entreprise de Promotion Santé Suisse a mis en évidence les retombées possibles de ces effets pour les entreprises ainsi que l'importance, pour la GSE, du débat politique actuel sur la flexibilisation du travail.**

Il y a encore quelques années, la GSE était encore une notion obscure. Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises de grande taille et de PME adoptent des mesures favorables à la santé dans le quotidien professionnel. Mais comment les entreprises peuvent-elles mettre en œuvre efficacement des mesures de GSE? Et comment les entreprises peuvent-elles obtenir la preuve de cette efficacité par des moyens simples et peu coûteux ?

Plus de 600 participants venus au quinzième congrès national dédié à la gestion de la santé en entreprise de Promotion Santé Suisse, qui s'est tenu le 22 août 2018 à l'Université de Zurich, se sont penchés sur ces questions et sur de nombreuses autres interrogations. La discussion politique a donné lieu à un vif échange d'opinions sur les débats politiques actuels du parlement concernant l'adaptation de la loi sur le travail et une flexibilisation possible des horaires de travail.

## Une entreprise en bonne santé prospère deux fois plus

La première partie du congrès est consacrée à l'impact de la GSE. Dans son discours d'ouverture, le professeur Thomas Mattig, directeur de Promotion de la santé Suisse, a souligné les avantages de la GSE. «Les entreprises qui mettent en œuvre systématiquement la GSE profitent d'avantages concurrentiels et d'une meilleure réputation lors du recrutement de cadres et de spécialistes.» Il est très difficile d'exprimer l'efficacité de la GSE en chiffres et pour cause: ses mesures ciblent la santé et le bien-être des personnes. Il nous faut toutefois encourager les entreprises à appliquer des normes communes en matière de GSE.

Gregor Jenny, qui mène des recherches à l'université de Zurich sur le thème de la GSE, estime également que la mesure de la GSE est insuffisante, car elle réduit les hommes à des chiffres et à des algorithmes. «Les valeurs mesurées doivent faire partie d'un narratif sur la gestion de la santé au travail susceptible d'attirer l'attention et de se diffuser dans l'entreprise. Une entreprise en bonne santé a deux fois plus de chances de dominer ses concurrents sur le marché», a déclaré Jenny.

Urban Studer des CFF a ensuite expliqué comment cette grande entreprise suisse a introduit la GSE ces dix dernières années et quels avantages elle en a retiré. En s'appuyant sur des indicateurs concrets, il a mis en lumière le bénéfice financier de cet engagement pour les CFF. Il a également rappelé que l'analyse de ces chiffres doit être ajustée à la culture de l'entreprise et dépend de très nombreux facteurs. A titre d'exemple, chez les CFF, le nombre de jours d'absence par poste à temps plein a légèrement reculé ces dix dernières années. Si l'on établit toutefois un parallèle entre cette diminution et l'évolution démographique des collaborateurs (moyenne d'âge plus élevée), on voit que les mesures de GSE ont eu des effets encore plus positifs sur le nombre de jours d'absence.

### **Plus d'autodétermination dans les horaires de travail**

L'après-midi était placé sous le signe de l'autodétermination. Gerhard Andrey, cofondateur et partenaire de Liip SA et vice-président des Verts suisses, a d'abord expliqué comment son entreprise fonctionne, après s'être dotée d'une structure organisationnelle flexible et d'une autorité décentralisée, et quels ont été les bienfaits de ce mode de fonctionnement pour la satisfaction et la santé du personnel. Erich Ettlin (conseiller aux Etats PDC/OW), la professeure Katharina Prelicz-Huber (présidente du Syndicat suisse des services publics), le professeur Andreas Krause (professeur et chargé de cours en psychologie appliquée à la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest) et Gerhard Andrey se sont ensuite livrés à un débat politique animé par Marina Villa.

Les participants ont mené un vif débat sur les deux initiatives parlementaires Graber et Keller-Sutter visant à modifier l'actuelle loi sur le travail, qui seront prochainement mises en consultation. Ils ont également discuté des avantages et des inconvénients de la saisie du temps de travail, ainsi que du travail le week-end, des temps de repos et de la flexibilité. L'autodétermination fait consensus parmi les participants: les travailleurs et travailleuses devraient pouvoir bénéficier de la flexibilité et choisir ses propres horaires de travail. Quant à savoir si les adaptations de la loi sur le travail favoriseraient ou gêneraient l'autodétermination, les participants n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur ce point. Néanmoins, ils s'accordent tous à dire que dans l'éventualité d'une entrée en vigueur, la GSE jouerait un rôle plus important et les entreprises devraient mobiliser plus d'efforts dans ce domaine.

### **Informations complémentaires**

Informations sur la manifestation: [www.congres-gse.ch](http://www.congres-gse.ch)

Informations sur Promotion Santé Suisse: [www.promotionsante.ch](http://www.promotionsante.ch)

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service de relations médias de Promotion Santé Suisse par e-mail [media\(at\)promotionsante.ch](mailto:media(at)promotionsante.ch) ou par téléphone au 031 350 04 04.

## **Promotion Santé Suisse**

Promotion Santé Suisse est une fondation soutenue par les cantons et les assureurs-maladie. En vertu de son mandat légal (Loi sur l'assurance-maladie, art. 19), elle stimule, coordonne et évalue des mesures destinées à promouvoir la santé. La Fondation est soumise au contrôle de la Confédération. Son organe de décision suprême est le Conseil de Fondation. Deux bureaux, à Berne et à Lausanne, en forment le secrétariat. Actuellement, chaque personne verse, en Suisse, une contribution mensuelle de 40 centimes en faveur de Promotion Santé Suisse. Ce montant est encaissé par les assureurs-maladie pour le compte de la Fondation.

[www.promotionsante.ch](http://www.promotionsante.ch)

## **Partenaires du congrès**

### **Suva**

La Suva exerce son activité depuis 1918 et emploie près de 3100 personnes au siège de Lucerne, dans ses 18 agences réparties dans toute la Suisse et dans ses deux cliniques de réadaptation de Bellikon et de Sion. Entreprise indépendante de droit public générant un volume de primes d'environ 4,4 milliards de francs, elle assure près de 118 000 entreprises, soit 1,9 million d'actifs, contre les conséquences des accidents et des maladies professionnelles. Depuis 2005, la Suva assume aussi la gestion de l'assurance militaire sur mandat de la Confédération. Ses prestations comprennent la prévention, l'assurance et la réadaptation. L'entreprise est financièrement autonome et ne perçoit pas de subventions. Ses excédents de recettes sont redistribués aux assurés sous forme de réductions de primes. Les partenaires sociaux, employeurs et salariés, de même que la Confédération sont représentés au sein de son Conseil d'administration.

[www.suva.ch](http://www.suva.ch)